

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE BRUMATH

PLAN DE ZONAGE N°4 Echelle 1/2000

Approbation

23/01/2012

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Municipal du 23 janvier 2012

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

ZONAGE

- +++++ limite communale
- limite de zone
- UB** Désignation de la zone

EMPLACEMENTS RESERVES

-  A : voie ou passage public à créer
-  B : voie ou passage public à élargir
-  B : voie ou passage public à modifier (faible élargissement)
-  C : ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
-  B3 numéro d'opération

PROTECTION ET ELEMENTS PAYSAGERS REMARQUABLES

-  espace boisé classé à conserver ou à créer
-  espace planté à conserver ou à créer

AUTRES DISPOSITIONS

-  reculement et cotation depuis axe
-  gazoduc, cotation et périmètre
-  linéaire commercial et de service
-  ligne de construction

